

GUIDE DE STOCKAGE DE FIOUL

SOMMAIRE

| | |
|---|----------|
| LE STOCKAGE EN EXTERIEUR | 2 |
| 1. LES REGLES CONCERNANT LE STOCKAGE EN PLEIN AIR D'UNE CUVE A FIOUL. | 2 |
| LE STOCKAGE EN INTERIEUR | 2 |
| 1. LES REGLES CONCERNANT LE STOCKAGE DE FIOUL D'UNE CAPACITE INFERIEURE A 2500 LITRES EN INTERIEUR, DANS UN BATIMENT. | 2 |
| 2. LES REGLES CONCERNANT LE STOCKAGE DE FIOUL D'UNE CAPACITE SUPERIEURE A 2500 LITRES EN INTERIEUR, DANS UN BATIMENT. | 3 |

L'arrêté du **1er juillet 2004** définit des règles de sécurité pour le stockage de fioul dans une cuve à fuel.

LE STOCKAGE EN EXTERIEUR

1. Les règles concernant le stockage en plein air d'une cuve à fioul.

La cuve à fioul doit être soit fabriquée en double paroi (opaque), soit munie d'une cuve de rétention métallisée ou maçonnée.

La capacité de votre cuve de rétention doit être égale à la plus grande valeur suivante, soit 100% de la capacité de votre plus grand réservoir à fuel, soit 50% de la capacité totale de vos réservoirs à fioul.

Il est interdit de stocker ou d'entreposer des matières inflammables à moins d'un mètre de votre cuve à fioul.

Vos canalisations (eau, gaz, électricité) ne doivent pas passer sous l'installation. Sont uniquement tolérées les canalisations utiles pour votre cuve de stockage fioul.

Dans le cas où votre cuve à fioul ou installation dépasse une capacité de 15 000 litres, une clôture de 1,75m de hauteur doit l'entourer.

LE STOCKAGE EN INTERIEUR

Les cuves de stockage de fioul en intérieur fabriquées en plastique doivent obligatoirement passer un test de résistance au feu.

1. Les règles concernant le stockage de fioul d'une capacité inférieure à 2500 litres en intérieur, dans un bâtiment.

Votre cuve à fioul doit être installée sur un plan maçonné ou un sol plan.

La cuve à fioul peut être en métal ou en plastique, mais elle doit posséder une double paroi ou une cuve de rétention.

La pièce où votre cuve à fioul est installée doit être ventilée. De plus, la porte d'accès à cette pièce doit être pare-flammes de degré d'au moins un quart d'heures. Les murs et planchers coupe-feu de degré une demi-heure.

La cuve à fuel doit être placée à minimum 1m de générateurs électriques.

Si votre réservoir à fioul est dans votre garage, ce réservoir doit être protégé de tout risque de choc.

2. Les règles concernant le stockage de fioul d'une capacité supérieure à 2500 litres en intérieur, dans un bâtiment.

Le stockage de votre cuve à fioul doit obligatoirement se faire dans un local de stockage et doit être ventilé avec une arrivée d'air d'au moins 1dm².

Le local où est entreposée votre cuve à fioul doit posséder une porte pare-flammes de degré une heure, s'ouvrant vers l'extérieur et possédant un système de fermeture automatique et une ouverture de l'intérieur. Les murs et planchers doivent être coupe-feu de degré deux heures.

Aucune autre matière combustible que le fioul de votre cuve à fuel ne peut être stockée dans cette pièce, ce local.

Attention : La pose d'une cuve de stockage de fioul ainsi que l'installation doivent être réalisés par un professionnel.